



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VIENNE
11 RUE RIFFAULT
86000 POITIERS

Vu l'article 1650 du code général des impôts.

Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de BERRIE

le Directeur départemental des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

| COMMISSAIRES TITULAIRES (NOM Prénom) | COMMISSAIRES SUPPLÉANTS (NOM Prénom) |
|---|---|
| MAROLLEAU Fabienne | BARRY Sophie |
| BAILLERGEAU Roselyne | MAROLLEAU Emile |
| CHEVALIER Michel | GOUSSE Robert |
| SAINT-LÔ Francois | BIDAULT Didier |
| BAILLERGEAU Romuald | GIRARD Robert |
| FULNEAU Patricia | GIRARD Fabrice |

Remarque : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A Poitiers, le 17/07/2020

P/ Le Directeur départemental des finances publiques
Le Directeur du réseau

Eric Derne
Administrateur des Finances publiques